



IHEI
INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES
INTERNATIONALES

UNIVERSITÉ
PARIS 8
VINCENNES-SAINT-DENIS



Après de nombreux scandales d'ampleur internationale, l'actualité récente illustre les difficultés particulières que posent les questions fiscales internationales. Autrefois tolérée, voire encouragée au nom de la concurrence fiscale, l'optimisation fiscale internationale – dont la définition suscite toujours autant de controverses – est à présent décriée, fustigée. Les organisations internationales et les Etats multiplient les initiatives afin de limiter ce que l'OCDE désigne sous le terme d'érosion des bases d'imposition. L'Union européenne propose et adopte des initiatives toujours plus nombreuses en ce domaine. Les juridictions et les administrations nationales participent également à ce mouvement en se dotant d'instruments – normatifs et techniques – nouveaux ou renouvelés pour limiter ces phénomènes.

ACTUALITE DES QUESTIONS FISCALES INTERNATIONALES

25 juin 2018 – Amphi. 1 – Centre Panthéon
12 Place du Panthéon – 75005 Paris

Inscription obligatoire : actu.fiscalite.internationale@gmail.com
Inscription payante – hormis pour les étudiants et universitaires
Validation au titre de la formation continue des avocats (7h)

9h 30 – **Rapport introductif** : L'internationalisation du droit fiscal, vers un droit international fiscal ? : Jean-Louis ITEN, *Professeur à l'Université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis, Directeur du laboratoire Forces du droit*

L'ELABORATION DES NORMES FISCALES INTERNATIONALES

Sous la présidence de Charles LEBEN
Professeur émérite de l'Université Paris 2 Panthéon-Assas

9h 50 – Les conventions fiscales bilatérales et le droit des traités : Carlo SANTULLI, *Professeur à l'Université Paris 2 Panthéon-Assas, Directeur de l'IHEI*

10h 10 – La convention multilatérale de l'OCDE et les conventions fiscales bilatérales : Andreas KALLERGIS, *Maître de conférences à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne*

DEBAT

10h 45 PAUSE CAFE

11h – La politique conventionnelle de la France : Nicolas GELLI, *Chef du bureau des règles de fiscalité internationale (E1) – Direction de la Législation Fiscale*

11h 20 – Les initiatives de l'Union européenne dans le domaine de la fiscalité internationale : Olivier PEIFFERT, *Maître de conférences à l'Université Sorbonne Nouvelle*

DEBAT

DEJEUNER LIBRE

NORMES FISCALES ET AUTRES SYSTEMES DE DROIT

Sous la présidence d'Edmond SCHLUMBERGER
Professeur à l'Université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis

14h - Droit fiscal et droit des investissements internationaux : Arnaud DE NANTEUIL, *Professeur à l'Université Paris-Est Créteil*

14h 20 – Droit fiscal et droit de l'O.M.C. : Marilynne SADOWSKY, *Maître de conférences à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne*

14h 40 – Droit fiscal et droit de l'Union européenne : Alexandre MAITROT DE LA MOTTE, *Professeur à l'Université Paris-Est Créteil*

15h Droit fiscal et Convention européenne des droits de l'homme : Christophe DE LA MARDIERE, *Professeur du CNAM, Titulaire de la chaire de fiscalité des entreprises*

DEBAT

15h 40 PAUSE CAFE

L'APPLICATION DES NORMES FISCALES INTERNATIONALES EN DROIT FRANÇAIS

Sous la présidence d'Edmond SCHLUMBERGER
Professeur à l'Université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis

16h – La résidence, clé d'application des conventions fiscales internationales : Marc PELLETIER, *Professeur à l'Université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis*

16h 20 – Les crédits d'impôts étrangers : les conventions fiscales et les autres normes applicables : Polina KOURALEVA-CAZALS, *Professeur à l'Université Savoie Mont Blanc*

16h 40 – L'abus des conventions fiscales internationales : D. GUTMANN, *Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne*

DEBAT & CLOTURE